

Procès-Verbal de la 14^{ième} assemblée générale de la SGRO

Mercredi, 26 mai 2018 – midi

Ste-Anne-De-La-Pocatière, 1660, rue de la Ferme, R. R. 3 (Incubateur Bioalimentaire)

Administrateurs présents: Denis Miville, Léo Paul Thibault, Nathalie Joannette, Françoise Corriveau, Jacques Sirois, Fabrice Roy Plourde

Membres présents: Louis George Simard, Cyril Robelet, Luc Martin, Benoit Ouellet, Robin Joncas, Gilles Aubert, Jacques Pelletier, Charles Méthé et Anne Bérubé

Invitée : Thérèse Brodeur

1. Ouverture de l'AGA, mot de bienvenue de la Présidente
La présidente souhaite la bienvenue.
Thérèse brodeur nous fait part de la nouvelle tendance à ne plus inclure de point pour la ratification des actes des administrateurs. Aussi, à l'avenir, il est préférable de ne pas mettre de varia à l'ordre du jour d'une assemblée annuelle générale, seulement un point pour une période de questions.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
Adopté à l'unanimité.
(RÉS-AGA-SGRO, 2018-05-26-1)
3. Nomination d'un Président et d'un secrétaire d'Assemblée

Denis Miville propose Nathalie Joannette comme présidente d'assemblée, Jacques Pelletier seconde. Cyril Robelet propose Fabrice Roy Plourde comme secrétaire d'assemblée, Luc martin seconde.
(RÉS-AGA-SGRO, 2018-05-26-2)
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la 13^{ième} AGA, soit celle du 23 avril 2017
Proposé par Léo Paul Thibault
Et secondé par Luc martin
Adopté à l'unanimité.
(RÉS-AGA-SGRO, 2018-05-26-3)
5. Bilan de pêche pour l'année 2017

Jérôme Doucet, par voie téléphonique, nous présente son bilan de pêche pour la

saison 2018.

Nathalie souligne que nous sommes activement sur le dossier de l'installation d'une barrière de comptage sur la rivière. Nathalie s'engage à effectuer un suivi serré auprès de Jérôme Doucet pour que le dossier ne traîne pas.

6. Présentation et adoption des états financier 2017

Les états ne sont pas présentés. Nathalie Joannette explique qu'il y a quelques irrégularités au niveau des chiffres au niveau des immobilisations. Dans le passé certaines transactions ne sont pas claires. Jacques Sirois résume que les avoirs (bâtiments, terrains, inventaires...) aux comptes ne semblent pas correspondent à la réalité. Exemple : lors de la refonte des cadastres, notre terrain situé au 35 Nord du Rocher semble nous avoir échappé. Pourtant il semble toujours apparaitre aux actifs. Jacques demande où est rendu toute la machinerie que la société possédait. Personne ne sait, mais la SGRO veut regarder vers le futur et veut valider ses actifs présents. Charles Méthé demande qui a fait la refonte cadastrale : M. Marion (Réponse de Jacques Sirois). Robin souligne que si nous ne nous présentions pas à la réunion de la refonte cadastrale, les lots encastrés étaient donnés. Anne demande la valeur au livre du terrain : 35 000\$(bâtiments-équipement-terrain) Thérèse Brodeur souligne qu'il pourrait y avoir des dépenses de reliées à une révision des actifs.

Le CA demande à l'assemblée le mandat d'effectuer une révision des actifs de la société, redonner une valeur aux terrains, définir les limites des terrains et épurer le bilan.

Il est proposé d'accepter les états financiers avec l'engagement du CA d'effectuer une révision des actifs de la société.

Proposé par Luc Martin et secondé par Jacques Pelletier

Adopté à l'unanimité

(RÉS-AGA-SGRO, 2018-05-26-4)

7. Nomination du vérificateur externe

Il est résolu de nommer la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton pour exécuter le rapport financier 2018.

Proposé par Charles Méthé et secondé par Luc Martin

Adopté à l'unanimité

(RÉS-AGA-SGRO, 2018-05-26-5)

8. Propositions de modification aux Règlements Généraux de la SGRO

Puisque nous n'avons plus d'administrateur délégué par la municipalité de St-Pacôme,

le C.A. croit qu'il serait plus efficace d'avoir des municipalités précises assignées aux postes d'administrateurs. Cyril Robelet demande comment seront choisis les administrateurs des municipalités. Louis George suggère que les désignés choisissent entre eux qui sera à la table s'il y a plus de désignés que de places disponibles.

Nathalie précise que le C.A. voudrait avoir une complémentarité au sein de ses administrateurs en choisissant selon les compétences et besoins du C.A. La SGRO doit définir ses besoins et critères et les fournir au groupe de désignés. Louis George nous propose un libellé

Thérèse Brodeur propose que le C.A. procède à une révision des règlements généraux.

Proposé par Charles Méthé et secondé par Cyril Robelet

Adopté à l'unanimité

(RÉS-AGA-SGRO, 2018-05-26-6)

Il est proposé de modifier l'article 5.2.1 comme suit :

Règlements actuels :

5.2 COMPOSITION

Les affaires de la Société sont administrées par un conseil d'administration de huit (8) administrateurs constitué comme suit :

5.2.1 Trois (3) administrateurs désignés :

- a) un administrateur désigné par la municipalité de Saint-Pacôme;
- b) un administrateur désigné par la municipalité de Rivière-Ouelle;
- c) un administrateur désigné par OBAKIR pour un poste de conseiller à la conservation de la ressource

5.2.2 Cinq (5) administrateurs élus par l'assemblée générale annuelle des membres aux postes respectifs d'administrateur no 1, no 2, no 3, no 4 et no 5.

Note : Les postes pairs no 2 et no 4 sont en élection les années paires. Les postes impairs no 1, no 3 et no 5 sont en élection les années impaires.

Règlements modifiés :

5.2 COMPOSITION

Les affaires de la Société sont administrées par un conseil d'administration de huit (8)

administrateurs constitués comme suit :

5.2.1 Deux (2) administrateurs choisis pour une période de 2 ans parmi les candidats désignés par les municipalités riveraine suivantes : Rivière-Ouelle, St-Pacôme, St-Gabriel-Lallemant, Ste-Anne-de-La-Pocatière et St-Onésime- d'Ixworth. Lorsque plus de candidats sont désignés qu'il n'y a de postes disponibles, les candidats désignés éliront parmi eux le ou les représentants requis pour combler le ou les postes disponibles en fonction des attentes fixées par le conseil d'administration.

5.2.2 Un (1) administrateur désigné par OBAKIR pour un poste de conseiller à la conservation de la ressource

5.2.3 Cinq (5) administrateurs élus par l'assemblée générale annuelle des membres aux postes respectifs d'administrateur no 1, no 2, no 3, no 4 et no 5.

Note : Les postes pairs no 2 et no 4 sont en élection les années paires. Les postes impairs no 1, no 3 et no 5 sont en élection les années impaires.

Proposé par Charles Méthé et secondé par Jacques Pelletier

Adopté à l'unanimité

(RÉS-AGA-SGRO, 2018-05-26-7)

9. Nouveautés et actions pour 2018

La SGRO a déposé de multiples subventions pour ses activités de 2018. Les activités sont conditionnelles à la réception des subventions :

-subvention pour la promotion et site web autonome -réponse attendue début juin.

-subvention pour formation de 2 assistants à la faune. Ceci permettra de déposer un plan de protection. Cyril demande s'il y a surveillance hors saison sur la rivière. Non. Un plan de protection est nécessaire pour aller chercher d'autre financement.

-subvention Emploi Été Canada pour l'embauche d'un étudiant comme assistant à la protection de la faune : Charles Pelletier, étudiant en éco bio et pêcheur.

-subvention aux infrastructures : réparations des infrastructures et roulotte permanente au 35 Nord du rocher. Jean ne veut plus représenter la SGRO donc il a été décidé de louer une roulotte de chantier pour la saison 2018.

Le C.A. souhaite engager une ressource permanente pour une direction-générale à raison de 2jr/semaine. Il faut se structurer. Trop de bénévoles et d'administrateurs sont à bout de souffle.

Luc félicite Louis George pour son implication. Celui-ci souligne que la municipalité de St-Pacôme est en grande difficultés et sera présente dès que la situation se sera

résorbée.

- 9a. Projet de réensemencement de la Rivière Ouelle
Le projet est chapeauté par OBAKIR. Il suit son cours.
- 9b. Tarification saison 2018
Même tarification
- 9c. Achats de droit d'accès sur le WEB
On continue avec Manisoft pour la saison 2018, Charles Pelletier en sera le responsable.
- 9d. Journées d'initiations RELÈVE pour la saison 2018
Journée initiation de la femme : 16 juin max. 12 personnes On va avoir besoin de mentors. 20\$/inscription
Journée initiation mixte : 7 juillet max. 12 personnes On va avoir besoin de mentors. 20\$/inscription
Journée scoutie : date à confirmer en échange de temps de bénévolat lors des corvées
Journée initiation mixte spey et lecture de rivière : 26 juillet 20\$/inscription
- 9e. 2 Assistants à la protection de la Rivière Ouelle
Jacques Sirois et Charles Pelletier seront assistant à la protection à raison de 100h respectivement.
10. Corvée de nettoyage
La corvée aura lieu le Samedi 9 juin 2018
11. Ratification des actes des administrateurs
Il est proposé de ratifier les actes des administrateurs.
Proposé par Louis George Simard
Et secondé par Robin Joncas
Adopté à l'unanimité
(RÉS-AGA-SGRO, 2018-05-26-8)
12. Nomination des officiers d'élection
Charles Méthé propose Nathalie Joannette comme présidente d'élection et Fabrice Roy Plourde comme secrétaire d'élection. Secondé par Robin Joncas. Nathalie

Joannette et Fabrice Roy Plourde acceptent.

A) Élection des administrateurs

Les postes pairs no 2 et no 4 sont en élection, ainsi que le poste 5 qui est vacant suite à une démission. Les 2 administrateurs sortants sont Jacques Sirois et Françoise Corriveau occupant respectivement les sièges no 2 et 4.

B) Mises en candidature

Françoise Corriveau désire reconduire son mandat (poste 5)

Jacques Sirois désire reconduire son mandat (poste 2)

Françoise Corriveau propose Cyril Robelet, secondé par Jacques Sirois. Cyril Robelet accepte.

Fin des mises en candidature proposé par Robin Joncas, secondé par Jacques Pelletier.

C)Élections

Étant donné qu'il n'y a que le nombre suffisant de candidats pour les sièges en élection, ceux-ci sont élus par acclamation.

Les nouveaux administrateurs élus sont :

Siège 2 : Jacques Sirois (2 ans)

Siège 4 : Françoise Corriveau (2 ans)

Siège 5 : Cyril Robelet (1 ans)

D)Fermeture de l'élection

13. Varia

14. Période de questions

-Cyril: la SGRO ce n'est pas juste la pêcha au saumon. Nos règlements nous permettent de seulement faire de la pêche. Il pourrait y avoir des complémentarités.

- Gilles Aubert demande au C.A. d'aviser les membres lorsque Manisoft sera accessible.: Françoise confirme que Manisoft est déjà en fonction et que les cartes de membres seront entrées dans le logiciel.

15. Clôture de l'Assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 15 h 00 par Louis Georges Simard et secondé par Luc Martin, que l'assemblée soit levée.